

# GROUPEMENT D'EMPLOYEURS BASKET 63

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GE BASKET 63

est convoquée :

**DIMANCHE 26 JUIN 2022**

Emargement et opérations de vote de 09h15 à 10h00

Assemblée Générale à partir de 10h00

A

Salle des Fêtes – 36 route de Courpière

**PESCHADOIRES**

Conformément aux Statuts adoptés le 12 juin 2015 à SAUXILLANGES, les Clubs du département du Puy-de-Dôme, membres adhérents du Groupement d'Employeurs Basket 63 devront être représentés par leur Président ou une personne licenciée de ce club possédant un mandat écrit signé du Président – un seul pouvoir par mandataire autorisé (le vote par correspondance et le vote par procuration ne sont pas admis).

**La licence validée pour la saison 2021-2022** devra être présentée lors de la vérification des pouvoirs

# RAPPORT D'ACTIVITE

Jean-Claude DILDARIAN  
Président

A l'occasion de l'Assemblée Générale du GE BASKET 63 du 4 juillet 2021 à LONGUES, les membres du Conseil d'administration ont été désignés pour la période 2021-2024.

Messieurs AUZARY Régis, GIRARD Kévin, TESSIER Patrice

Messieurs BESSON Gilles, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, NIVELON Gérald, SERRE Jean-Paul

Les administrateurs ont nommé à l'unanimité :

JC DILDARIAN Président, G BESSON Trésorier, J CIPIERE secrétaire

## ACTIVITE DU GE BASKET 63 :

Lors de notre dernier rapport d'activité, nous vous avons fait part de la mise en place d'un emploi mutualisé de responsable technique en la personne de Hamid SELMANI au sein de la CTC Nord Puy-de-Dôme.

Nous avons dû faire face à la crise sanitaire du COVID 19 et à ses conséquences sur l'emploi non seulement le chômage partiel mais également le respect des obligations sanitaires ce qui nous a amenés à suspendre en début d'année le contrat de notre employé du 25 janvier au 14 mars 2022.

## LES PERSPECTIVES :

Cette convention de mise à disposition de personnel a été possible du fait que les clubs étaient regroupés au sein d'une même CTC ce qui a facilité le partage du temps travaillé de l'éducateur.

Si nous devons reconduire cette expérience, elle devra se dérouler en présence de clubs au sein d'une CTC ou en entente dans le cadre d'un projet clairement défini.

# RAPPORT FINANCIER

Gilles BESSON  
Trésorier

## RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2021-2022

La CTC Nord Puy-de-Dôme reste à ce jour le seul utilisateur des services proposés par le GE BASKET 63.

L'aide sur salaire de l'Agence Nationale du Sport a été versée pour l'année 2021, c'est le dernier versement puisque cette aide était accordée pour une période de deux ans.

La CTC Nord Puy-de-Dôme a assumé l'ensemble de ses charges sur l'exercice 2021/2022.

Au terme de l'exercice 2021/2022, les comptes du GE BASKET 63 présentent un solde positif de 12 419,08 €.

Le nouvel exercice 2022/2023 s'ouvre sans nouvelle subvention ANS sur le dossier de la CTC Nord Puy-de-Dôme, ce qui nécessitera que celle-ci assume en totalité la charge salariale de son emploi.

Aucun budget prévisionnel n'a été établi en attente des décisions de la CTC Nord Puy-de-Dôme.

# PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

## RÉSOLUTION N°1

Après avoir pris connaissance du Rapport d'activité détaillé

L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'activité pour la saison 2021 – 2022.

Avec l'accord de l'Assemblée, le vote se déroule à main levée

**POUR :**

**CONTRE :**

**ABSTENTION :**

## RÉSOLUTION N°2

Après avoir pris connaissance du Compte de Résultat de l'exercice allant du 1er mai 2021 au 30 avril 2022

Après avoir entendu le rapport financier du Trésorier Général

L'Assemblée Générale approuve le Rapport financier pour la saison 2021 – 2022.

Avec l'accord de l'Assemblée, le vote se déroule à main levée

**POUR :**

**CONTRE :**

**ABSTENTION :**